

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 4 juillet 2016

La société du Grand Paris, le Cerema et l'INERIS ont signé une convention de partenariat de recherche sur l'analyse des phénomènes géologiques liés au gypse.

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, Bernard Larrourou, directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et Raymond Cointe, directeur général de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS), ont signé, le vendredi 1^{er} juillet, une convention de partenariat de recherche relative à l'analyse des phénomènes géologiques liés au gypse en Ile-de-France. Ce partenariat vise à améliorer la compréhension de ces mécanismes naturels complexes pour prévenir les phénomènes de dissolutions du gypse et adapter les travaux du Grand Paris Express en conséquence dans les zones concernées.

La Société du Grand Paris s'associe avec ces acteurs majeurs de l'aménagement durable du territoire et de la maîtrise des risques pour faire évoluer les connaissances sur cet aléa géologique qui affecte en particulier le quart Nord-Est de la Métropole du Grand Paris. Ce programme de recherche, conclu pour une durée de 4 ans, s'appuiera notamment sur les études de conception du Grand Paris Express et sur les collaborations antérieures entre l'INERIS et le Cerema. Cette coopération de près de 20 ans, notamment dans le domaine des cavités souterraines, a récemment été formalisée au sein d'une convention de partenariat.

Pour Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris : « *En plus de son intérêt évident pour les travaux du Grand Paris Express, cette convention permettra de faire avancer la recherche sur ce phénomène géologique et d'en faire bénéficier les pouvoirs publics, les collectivités ainsi que les industriels concernés par ces secteurs sensibles.* »

Les travaux de recherche porteront notamment sur :

- la synthèse des données produites par les études de conception du Grand Paris Express afin d'identifier les contextes géologiques dans lesquelles des formations gypseuses pourraient être rencontrées ;
- l'amélioration de la connaissance des mécanismes de dissolution à partir d'approches expérimentales in situ et en laboratoire, ainsi qu'à partir de travaux de modélisation ; l'ensemble de ces approches faisant appel aux disciplines scientifiques hydrodynamique, hydrogéochimie et géomécanique ;
- l'étude des effets des traitements et renforcements du sous-sol sur les processus de dissolution préexistants.

Contacts presse :

presse.sgp@quaitois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 56 13

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

Le Cerema – Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement est un établissement public à caractère administratif, centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, chargé d'apporter son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durable. Il rassemble des compétences interdisciplinaires complémentaires dans les domaines de l'environnement, des transports et leurs infrastructures, de la prévention des risques, de la sécurité routière et maritime, de la mer, de l'urbanisme, de la construction, des transports, de l'habitat et du logement, de l'énergie et du climat. Créé en janvier 2014, il est placé sous la double tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère du logement et de l'habitat durable et développe des relations étroites avec les collectivités territoriales qui siègent conjointement à son conseil d'administration et son conseil stratégique. Il travaille en partenariat étroit avec de nombreux acteurs, publics et privés. Il emploie 3 100 personnes sur 29 sites. Son siège est situé à Bron, dans le Rhône.

Site Internet : www.cerema.fr

Contact presse : Anouk Gaubert- anouk.gaubert@cerema.fr -04 82 91 75 49

L'INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale.

Créé en 1990, l'INERIS est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Il emploie 600 personnes, basées principalement à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise.

Site Internet : www.ineris.fr

Contact presse : Séverine Vaselli – severine.vaselli@ineris.fr - 03 44 55 63 01

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 56 13

Camille Ruols : 01 40 41 54 96